



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles de musique

Question écrite n° 22758

Texte de la question

M. Jacques Gersperrin attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'enseignement musical dans les écoles de musique. Le rôle éducatif et social de la musique pour les enfants et les adultes est certain. Or, pour certaines familles, ces écoles ne sont pas abordables financièrement et leur coût prive leurs membres d'une activité très riche. Aussi, il souhaiterait savoir si des dispositifs sont envisagés pour permettre un accès plus large aux écoles de musique pour les familles modestes.

Texte de la réponse

Les droits d'inscription dans les écoles de musique sont fixés par la collectivité territoriale responsable, généralement la commune, sachant que cette compétence est aujourd'hui fréquemment transférée à un établissement public de coopération intercommunale. Dans la plupart des cas, ces collectivités appliquent des tarifs fixés en fonction du quotient familial des familles, ce qui permet de prendre en compte la situation des familles modestes. Les distinctions de tarifs existant aujourd'hui concernent généralement les élèves ne résidant pas dans la commune siège de l'école de musique. Cette situation devrait toutefois évoluer dans les années à venir. En effet, les schémas départementaux de développement des enseignements artistiques que les départements réalisent conformément aux dispositions de l'article L. 216-2 du code de l'éducation devraient permettre de définir un dispositif favorisant l'accès de tous à l'enseignement de la musique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gersperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22758

Rubrique : Enseignements artistiques

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2008, page 3919

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7322